

Appel à contribution pour *L'Année du Maghreb* - Décembre 2023

L'ordre et la force.

Police, sécurité et surveillance au Nord de l'Afrique

Coordonné par Mériam Cheikh¹ et Audrey Pluta²

English version below

Véritables piliers des dictatures en place avant et après les soulèvements de 2011 (Filiu, 2018), les polices des régimes arabes ont eu et ont encore pour principales fonctions de « briser les oppositions démocratiques » (Marzouki, 2009). Elles occupent une place très spécifique dans l'imaginaire sur la région. Un imaginaire affecté par la puissance de la répression qui tend à occulter la pluralité des dispositifs de maintien de l'ordre. De ce fait, le sécuritaire a surtout été appréhendé sous l'angle de la répression politique, en prenant pour objet la clientèle de la répression plutôt que ses acteurs, c'est à dire depuis l'extérieur de l'institution sécuritaire. Les sciences politiques ont notamment fourni un savoir portant essentiellement sur le contrôle, la mise sous silence de la contestation politique et les restrictions de liberté, l'emprisonnement, la torture ou les disparitions qui lui sont liées (Khalili et Schwedler, 2010; Bellin, 2004). Une des dernières livraisons de *L'Année du Maghreb* a dans ce sens porté sur l'expérience carcérale dans sa dimension politique (André et Slyomovics, 2019). Toutefois, cette approche du sécuritaire par ses effets (la répression), laisse peu de place à la distinction, à la différenciation entre les différentes institutions, dispositifs et acteurs de la coercition, dont la compréhension demeure lacunaire. Par exemple, les dispositifs de maintien de l'ordre quotidien (contrôle urbain, protection des citoyens et de leurs biens, criminalité, prison, circulation, etc.) demeurent de véritables impensés dans la littérature.

À rebours d'approches, peu nourries empiriquement, où la compréhension de ce qu'est le secteur de la sécurité et de ses appareils sert à définir des formes différenciées de l'autoritarisme, ce dossier vise à faire la part belle aux analyses sociologiques, anthropologiques et historiques des différents systèmes sécuritaires : de l'institution policière aux dispositifs de surveillance plus opaques nourris par différents métiers institutionnalisés de la sécurité (indicateurs, milices, agents de quartier, etc.)³. Sans éluder la dimension répressive qui revient avec force ces dernières années (Josua et Edel, 2021), seront ici scrutées les pratiques de maintien de l'ordre depuis la protection physique des personnes et de leurs biens, aux contrôles des populations en passant par les formes d'« assainissements » sociaux, moraux mais aussi raciaux des territoires (urbains, périphériques, frontaliers), par la surveillance numérique, ou encore par la brutalité et les rapports (ordinaires) arbitraires aux citoyen-ne-s. À contre-courant des approches actuelles en faveur d'un décroisement de la compréhension des pratiques de contrôle en-dehors des pays du Nord, ce dossier entend adopter une posture dés-exotisante en insistant sur l'importance d'une analyse multi-située mais spécifique des institutions de la répression. Au moyen de quatre axes thématiques, l'objectif est d'étudier les manières dont les appareils policiers contribuent à maintenir, définir un ordre politique, moral ou bien sécuritaire. Il s'agira, également, de rendre compte de l'actualité des manières de contrôler, surveiller et

¹ Anthropologue, Inalco-Cessma

² Politiste, IEP d'Aix-en-Provence-Mesopholis/Iremam

³ La revue est ouverte aux contributions portant sur les pays du Maghreb, le Soudan, et l'Égypte.

réprimer tout en examinant le développement et l'évolution des politiques de sécurité domestique.

Interpeller : gouvernance sécuritaire de l'altérité et des minorités

Assurer la permanence d'un ordre, hier comme aujourd'hui, c'est garantir le respect d'une organisation sociale et d'une stratification sociale. Ce dossier prêtera une attention toute particulière à des analyses se penchant sur l'ordinaire du travail policier, au plus près des acteur·trice·s et révélant le triptyque de cette institution entre maintien de l'ordre, gouvernement des corps et défense de l'ordre social. S'il est dit de la mission de la police qu'elle vise à protéger les citoyen·ne·s force est de constater que son travail consiste à réprimer les populations, d'une part, marquées par la disqualification sociale, la précarité résidentielle, l'absence de protection sociale et les incertitudes futures, et, d'autre part, classifiées comme déviantes, indésirables et subversives de l'ordre social.

Le maintien de l'ordre public et social passe par la garantie d'un ordre sexué et hétéronormatif : celui du patriarcat. Cet ordre est assuré par un travail quotidien de la police, notamment par les brigades des mœurs, consistant à réaffirmer les limites de la bonne moralité publique et à contenir la visibilité des désordres impudiques. Cette dimension de la répression demeure peu étudiée, alors même que la réforme des cadres juridiques dans le sens d'une criminalisation des violences sexistes ne s'est pas traduite par un changement dans les pratiques policières, et que la réception que les unités réservent aux effets violents de l'ordre genré demeure pour le moins suspicieuse. Nous pensons par exemple au traitement du harcèlement en Égypte (Boutros, 2018 ; Amar, 2011), ou à celui des agressions et des violences sexuelles par la police en Tunisie (Voorhoeve, 2014). La répression, plus récente comme en Tunisie, des militant·e·s gays, lesbiennes et transgenres (Kréfa, 2019) est un indicateur fort de la façon dont les politiques de sécurité participent au raidissement anti-genre global marquant l'hétérosexualité et la cisnormativité comme seuls standards visibles et autorisés. De nouveau, se trouvent au centre du travail de ces polices morales la catégorisation, le traçage et la gestion de populations à la valeur sociale diminuée constituant le principal « gibier de la police » (Jobard, 2010) telles les prostitué·e·s et toutes celles identifiées comme « pauvres » et surnuméraires (Cheikh, 2020).

Les mouvements contestataires de ce XXI^e siècle ont donné lieu récemment à une documentation sur les rapports entre pratiques policières et antagonismes sociaux particulièrement dans le domaine du sport (Ben Rjeb, 2021; Rommel, 2021; Sadiki et Saleh, 2020; Close, 2019; Bourkia, 2018; Tuastad, 2014; Amara, 2012). Bien que le football ait été juste après l'indépendance un domaine encadré par la police et l'armée qui géraient les principaux clubs, lesquels les légitimaient de fait (Dorsey, 2014 ; Boum, 2013) tout en donnant une identité nationaliste à une institution héritière des polices militaires coloniales (Sayigh, 2011 ; Blanchard et Glasman, 2012), le lien étroit se distend et finit par opposer les polices et le supportérisme de plus en plus criminalisé. Comment, dans cette configuration conflictuelle, la construction de la police comme ennemi commun participe-t-elle de la cohésion du groupe des ultras ? Étant les cibles ordinaires des pratiques répressives, les groupes ultras ont développé des dispositions à la confrontation avec les forces de police, susceptibles d'être mobilisées en dehors des stades, sur la place Tahrir en janvier et février 2011 par exemple (Allal, 2014) ou en Algérie en 2019 (Belkaïd, 2020). Ils peuvent également être en première ligne dans les mobilisations contre les violences policières, comme en Tunisie, où la mort par noyade début 2018 d'un supporter poursuivi par des policiers a donné lieu à plusieurs

mouvements de contestation et la création de collectifs rassemblant militant·e-s, avocat·e-s et supporters.

Enfin, la police c'est aussi la gestion des mobilités, l'une de ses premières prérogatives qui constitue donc la centralité de son rôle depuis ses origines (Blanc-Chaleard, Denys, et Morieux, 2001). Au Maghreb, mobilité et police renvoient irrémédiablement ces trois dernières décennies à l'externalisation graduelle par l'Union européenne de la gestion migratoire. Circulations et mouvements de populations sur la région méditerranéenne mais aussi à l'intérieur des pays, interrogent les modalités du déploiement sécuritaire face à une criminalisation des migrant·e-s qui n'a cessé de croître depuis les années 1990. La gestion policière des migrations, en classant ces groupes sociaux comme indésirables, en usant de la violence, contribue à les ériger comme minorité raciale (Natter, 2021; Cassarini, 2020; Alioua, 2019; Richter, 2019; Bachelet, 2018; Detue, 2017). La logique sécuritaire se donne à voir dans le cadre des migrations illégales sous l'angle particulier du travail dédié à la gestion des personnes sans papiers, des crimes de droit commun, ou sous celui des procédures d'identification des corps sans vies et illégaux lorsque surviennent les drames (Diallo, 2018). Le travail de la police ne se limite pas à contenir les passages d'un côté à l'autre de la frontière entre l'Europe et l'Afrique. À l'intérieur elle devient aussi, comme cela a été constaté pour les pays européens, une police de migrants dont les actions reposent sur un travail quotidien de filtration, dispersion et harcèlement (Le Courant *et al.*, 2019) qui construit un rapport spécifique à l'espace (Choplin et Redon, 2014). Quelles sont les lignes de tensions entre agendas externes et réalités du travail policier de gestion des circulations ? Comment la répression par ces polices des migrants au Maghreb contribuent-elles à redéfinir, ou non, des routes et des trajectoires migratoires ? Comment les polices appréhendent-elles les territoires d'intervention ?

Sociohistoire des institutions sécuritaires et de la surveillance

Armées, polices, forces de sécurité et dispositifs de surveillance et de renseignement internes ont été au centre de la création des États dans la région. Leur consolidation et leur successives réorganisation ont été nécessaires pour maintenir le pouvoir des régimes en place. À quelles histoires l'instauration et l'expansion de ces différents appareils de sécurité renvoient-elles ? Nous pensons notamment à une histoire ancrée dans la colonisation qui continue à informer sur l'impact persistant des origines coloniales des activités sécuritaires ou à une histoire postcoloniale, moment où se situe la complexification des appareils de sécurité notamment avec la séparation de l'union entre forces militaires et polices intérieures qui se déclinait sous des formes distinctes aux périodes précédentes (Khalili et Schwedler, 2010). Il s'agira de montrer entre autres les héritages et filiations coloniaux des appareils sécuritaires dans la région notamment en ce qui concerne les continuités dans les formes de répression des pouvoirs coloniaux et celles des nouveaux États indépendants. Rappelons que le traitement des « classes dangereuses » est au fondement des institutions policières en Europe. Elles l'affineront avec leur établissement dans les colonies, où elles auront pour mission de maintenir l'ordre colonial. Par ailleurs, ce retour historique a pour but d'éclairer la part d'héritage issue des polices coloniales et des polices dites vernaculaires tels les Goumiers du Maroc ou le régiment de Spahis en Algérie (Blanchard, Deluermoz, et Glasman, 2011). Seront aussi particulièrement bienvenues des contributions ayant pour objets les polices précoloniales – notamment ces *shurtas* aux fonctions multiples (maintien de l'ordre, gestion des crimes, régulation des prix sur le marché, maintenance des prisons) –, et ottomanes dans leurs déclinaisons pré-réformes et réformatrices (Lévy-Aksu, 2018).

Cette perspective diachronique vise également à contextualiser la progressive bureaucratisation de ces appareils et ses modalités à travers la circulation de l'expertise. En effet, savoirs et compétences dans le domaine sécuritaire ont aussi leur histoire particulière imprimée dans les modèles européens importés ou adaptés selon les besoins : bipartition à la française entre sûreté et gendarmerie comme au Maroc ou en Tunisie ; création d'une police semi-militarisée comme en Égypte (Tollefson, 1999 cité par Khalili et Schwedler, 2010) ; formation des futurs officiers de police tunisiens en France, etc. Cette circulation des savoirs pose ainsi des questions sur les modalités concrètes de la formation : où et comment les agents de ces appareils sécuritaires étaient-ils formés et quelles continuités peut-on observer dans ces savoirs et techniques enseignés aux agents de l'État ? Elle interroge également la constitution (emprunts et adaptations de codes européens) des systèmes juridiques permettant de pénaliser la criminalité et l'immoralité (codes pénaux) et reflétant les compréhensions locales des catégories de crimes et leur évolution, ainsi que l'encadrement de la criminalisation notamment à travers les codes de procédures.

Plus récente, une autre histoire mérite d'être revisitée à la lumière des derniers développements notamment sur la justice transitionnelle (Vairel, 2022; Gobe, 2016), celle du rôle des forces de sécurité dans les violations des droits humains. Au Maroc, les années de plomb mises en mots dans le cadre de l'Instance équité et réconciliation (Laouina, 2016; Vairel, 2004) ou encore les crimes, tels que ceux perpétrés dans le Rif en 1958, résonnent encore dans une continuité de « violence inarchivable » avec les récentes confrontations lors du *hirak* du Rif (Rhani, 2021; Rhani, Nabalssi, et Benalioua, 2020). En Tunisie, les travaux de l'Instance vérité et dignité, et notamment les auditions des victimes, ont levé le voile sur la brutalité d'un régime appuyé par des forces de sécurité dont le recours à la torture faisait partie intégrante des modes d'action.

Retours à l'ordre et « démocratisation » des appareils de sécurité : des polices en crises (de légitimité)

Sans éluder les continuités et les formes de dépendances au sentier à l'œuvre dans les institutions sécuritaires avant et après 2011, ce dossier a pour ambition d'étudier les différentes façons dont des situations de crise politique (Allal, 2012 ; Bennani-Chraïbi et Jeggllaly, 2012) ont affecté les forces de sécurité au Maghreb. La crise de légitimité des institutions sécuritaires qui accompagne les soulèvements de 2011 interroge notamment leur rôle dans la dynamique contestataire. Remparts de régimes contestés, les modalités de l'usage de la force par les agences en charge du maintien de l'ordre (police, armées, milices) ont eu des conséquences sur les dynamiques contestataires. On a pu voir comment, en Égypte, l'effondrement des forces de police (El Chazli, 2018) ou l'intensification de la répression en Tunisie avant le 14 janvier (Hmed, 2015) ont contribué à l'amplification des mobilisations. L'attaque des commissariats par les manifestants a, dans les deux pays et plus récemment au Soudan, fait partie d'un répertoire d'action contestataire qui dépasse et englobe les événements ayant conduit aux chutes de régime. Comment des institutions, et leurs acteurs, garantes de la survie d'un régime (ré)agissent quand celui-ci se trouve contesté, menacé, lorsque « l'illusion du monopole vole en éclats » (Monjardet, 1996) ? Quelles places tiennent la confrontation aux forces de l'ordre dans les répertoires militants, et comment ceux-ci sont-ils (ré)activés dans des conjonctures fluides ?

Que l'on pense au démantèlement d'appareils sécuritaires peu solides comme en Libye, mais aussi, à leur réaménagement et à l'importation de modèles de « démocratisation » des forces de l'ordre comme en Tunisie (Pluta, 2020), les équilibres des appareils sécuritaires ont

été profondément affectés par les révoltes arabes comme en témoigne le renforcement des forces de sécurité en Égypte (Abdelrahman, 2017) ou en Tunisie où le nombre d'agents a doublé depuis 2011. Ces renforcements s'accompagnent néanmoins d'une intensification du rejet et des critiques que ces institutions catalysent et de l'émergence de discours et tentatives réformistes les concernant (Sayigh, 2015; Kartas, 2014; Brumberg et Sallam, 2012). Ainsi, les pays arabes d'Afrique ne sont pas épargnés par des effets de circulation de l'expertise transnationale, de « bonnes pratiques » présentées comme « universelles » (Maillard de et Zagrodzki, 2017) : police de proximité, « bonne gouvernance » du secteur de la sécurité, réforme du secteur de la sécurité etc. Au-delà des promesses de « démocratisation » des appareils sécuritaires tenues par les organisations internationales, il s'agirait d'interroger les processus d'appropriation, de traduction de ces formes d'expertises.

Ces moments de crises de légitimité mettent également aux prises des acteurs extérieurs à l'institution sécuritaire : coalitions citoyennes contre la violence policière, associations, rassemblements de familles de victimes etc. Les désirs de contrôle de la police par les citoyen-ne-s ne sont pas qu'une chimère des militant-e-s des droits de l'homme aisément taxés d'avoir facilité la détérioration des rapports entre forces de sécurité et citoyen-ne-s et d'avoir contribué à la délégitimation des premières. Des analyses mettant en lumière les éventuelles recompositions des répertoires d'action de ces mobilisations citoyennes et populaires sont les bienvenues. La judiciarisation des conflits entre police et citoyen-ne-s, notamment par des collectifs, indique des changements majeurs dans les façons dont sont débattues la responsabilité des agences de maintien de l'ordre et l'impunité des agents.

Les crises de légitimité posent une autre question, celle des logiques constitutives de la profession et de la formation mais aussi de leur contenu et de leur efficacité. L'analyse des carrières permettra de prime abord de penser la constitution d'une culture professionnelle ainsi que les formes de socialisation (masculines pour l'essentiel) qui émergent au cours de la formation, puis au sein des institutions et, par ailleurs, d'enrichir nos connaissances sur la production des identités de genre par les organisations (Connell, 2005), un thème peu développé en ce qui concerne la région. L'évolution du métier de policier n'échappe pas à l'intégration du genre qui se reflète notamment dans les politiques de féminisation des forces de sécurité : réelle ou à des fins de communication ciblée visant à euphémiser les violences policières comment cette féminisation est-elle accueillie de l'intérieur et contribue-t-elle à repenser le métier ?

Les crises et les moments de transition politiques tendent également à modifier les arrangements socio-institutionnels propres aux appareils de sécurité, au sein desquels l'étroit contrôle politique des forces de sécurité par les pouvoirs en place tenait une place prépondérante. À l'instar de l'Égypte et de la Tunisie post-2011, manifestations et sit-in des agents de police, tout en permettant de se distancier des régimes déçus, servent la défense d'intérêts collectifs. Conditions de travail, rapports au politique et à la hiérarchie, salaires des agents deviennent des enjeux de luttes et de conflits portés dans le débat public. Plus que l'aspect purement matériel, ces éléments interrogent quant aux évolutions socio-démographiques des membres composant la profession policière. Dans les couches populaires, les rapports à la police sont ambigus : crainte et détestée pour sa violence, elle constitue également un horizon professionnel désirable pour des jeunes en quête de mobilité sociale (Catusse et Lamoum, 2021). D'un autre côté, en raison des bas salaires et des blocages dans l'avancement des carrières, de plus en plus d'officiers (parfois retraités) sont tentés par des reconversions dans le privé, secteur en expansion dans un contexte global de privatisation économique des services publics. Quels enjeux posent la privatisation des missions sécuritaires,

et quelles concurrences sont à l'œuvre avec les institutions publiques de sécurité ? Que nous dit-elle de l'état de la police ?

Journaliste, chercheur·euse et policier·ère : quelles représentations du sécuritaire ?

À rebours d'un rejet des discours produits par les institutions sécuritaires, cet axe entend prendre au sérieux ce qu'elles disent et comment elles le disent. Les agences en charge du maintien de l'ordre et de la sécurité ont à cœur de communiquer sur leurs actions tentant de défaire le stigmate de « la mauvaise réputation des institutions » sécuritaires (Geisser, 2015). C'est plus particulièrement le cas de la police, en première ligne face au public auquel elle décide de s'adresser. On note, au cours des années 1990, un investissement croissant dans les moyens de communication auprès du public (presse à sensation dédiée au crime – éprouvés aux périodes coloniales –, chroniques policières, etc.) fabriquant ainsi l'image d'une police citoyenne au service du public et de la garantie de ses libertés individuelles. Tout en autorisant un aperçu sur la manière dont souhaite se penser l'institution, cette présence médiatique participe de pratiques plus larges que nous rangeons dans la catégorie culturelle.

L'institution policière n'est, en effet, pas en reste dans le domaine créatif. Comment le travail sécuritaire est-il vu dans le cinéma, la musique, l'humour (blagues, caricatures), la rumeur, la littérature, etc. ? Qu'il s'agisse de la production littéraire et de l'émergence (renouveau) du roman policier (Ghosn et Tadié, 2021; Sagaster, Strohmeier, et Guth, 2016) ou de la production filmique, les représentations et les perceptions de ces polices nationales ont donné à voir le rapport mitigé entre populations et forces de sécurité. Elles ont ainsi, par exemple, mis en relief l'évolution des manières de montrer la police à l'écran entre la période nationaliste post-indépendance et la période post-révolutionnaire marqué par la détérioration des relations entre public et forces de l'ordre (Mostafa, 2018). L'usage ancien de l'humour politique, où les appareils de sécurité et leurs chefs sont tournés en dérision (Khachab, 2016 ; Fakhfah et Tlili, 2013; Ibrahim, 1995), participe de ces perceptions. Elles sont, par ailleurs, indicatrices de métamorphoses internes. Dans un élan de politisation personnelle, la prise de parole à titre individuel de commissaires et autres agents de police auteurs de polars en arabe, donnent à voir des personnages en uniforme plus complexes que l'imaginaire social ne le laisse penser (Smolin, 2013).

La police se dit par elle-même via ses propres canaux de communication, dans les presses locales, nationales et à présent sur les réseaux sociaux où elle témoigne de ses actions – souvent au service d'une politique du chiffre –, contrecarre la multiplication des points de vue (politiques, théoriques, critiques) et riposte aux critiques qui lui sont faites. L'étude du maintien de l'ordre passe par conséquent par l'analyse de la rhétorique policière et sécuritaire. Certaines polices, comme au Maroc ou en Tunisie, se sont dotées d'organes de presse où se diffusent des informations soigneusement choisies. En Algérie, de nombreux patrons de presse, éditorialistes, journalistes sont des officiers à l'identité tenue secrète qui ne manquent pas de relayer les discours officiels élevant la lutte contre le terrorisme au rang de priorité nationale (Hachemaoui, 2016). Ces pratiques médiatiques visent la cohérence d'une institution marquée par le secret, et la mise en scène du métier de policier en délimitant les contours d'une profession qui se veut performante sur le plan du maniement de la violence, tout en apparaissant comme la clé de la pacification des relations sociales. En Tunisie, l'après 2011 voit l'apparition de la fonction du porte-parole du ministère de l'Intérieur, dont les récits se trouvent parfois en contradiction avec les organisations syndicales, qui jouent souvent le rôle d'informateurs privilégiés des journalistes. La professionnalisation de la parole publique par les membres des institutions policières est un point d'observation important pour analyser l'organisation du métier, la

hiérarchisation interne au corps et sa remise en cause, et la place qu'occupe l'institution entre publics et régimes.

L'opacité et le rôle répressif susmentionné – qu'il n'est pas question ici de remettre en cause – reflète la difficulté de production de données à laquelle doivent faire face les chercheur·e·s. Elle rend difficile la conduite d'enquêtes, l'accès aux données et aux acteurs·rices (Aldrin *et al.*, 2022). Dans la mesure où les difficultés expérimentées par les chercheur·e·s sur leurs terrains ont trait aux volontés de contrôle par l'institution sécuritaire, cet axe entend également s'intéresser plus spécifiquement aux aspects méthodologiques de la recherche sur l'objet « sécurité » : comment travaille-t-on sur de tels sujets ? Quelles sont les limites mais aussi les possibilités empiriques et les effets sur la production scientifique ? Dans un contexte où l'univers académique et notamment les sciences sociales sont prises à partie par les autorités publiques, où le travail des chercheur·e·s a de plus en plus accru la surveillance de ces dernier·e·s et les a placés dans une situation de danger, comment la production de savoir évolue-t-elle ? Quelles sont, désormais, les expériences partagées avec d'autres professions comme celle de journalistes ?

Au-delà des expériences de surveillance vécues par les chercheur·e·s locaux et étrangers, cet axe entend également interroger la production savante venue de l'intérieur. Si la production externe est de plus en plus en danger, les savoirs émiqes ne sont pas à négliger. Les propositions pourront porter ici sur la production de criminologues fonctionnaires de police ou autre – qui empruntent aux sciences sociales ou embrassent pour certains des parcours de recherche en sciences sociales – et réfléchir à l'usage et la vernacularisation des catégories de crime par les praticiens de l'ordre. Par exemple, en Tunisie, la période post-2011 a vu se multiplier les ouvrages, portant en général sur la lutte contre le terrorisme, écrits par d'anciens officiers de police ou de gendarmerie. Ces expertises revendiquées par des professionnels de sécurité sur des enjeux sociaux, publics, ne sont pas anodines, et relèvent d'un processus de sécuritisation des faits sociaux, c'est-à-dire leur élévation comme enjeu de sécurité, avec les pratiques qui s'en suivent (Balzacq, 2018). Quelles stratégies, réseaux sont mobilisés par ces policier·ère·s afin de faire valoir leurs savoirs et techniques ?

Calendrier prévisionnel de publication

- Les propositions d'articles (de 350 à 500) en français ou en anglais, accompagnées de plusieurs références bibliographiques et d'une courte biographie des auteur.es sont à envoyer sur le [formulaire en ligne en cliquant sur ce lien](#), au plus tard le 1^{er} septembre 2022.
- Un retour sera fait aux contributeur·ice·s au plus tard le 15 septembre 2022. Les manuscrits seront à rédiger selon les normes de la revue, et sont attendus au plus tard le 1^{er} mars 2023. Les recommandations de rédaction aux auteur·e·s se trouvent sur ce lien : <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/259>
- Les évaluations des articles seront renvoyées aux auteur·e·s dans le courant du mois de mai 2023.
- La publication du numéro est prévue pour décembre 2023.

Call for papers *L'Année du Maghreb* - December 2023

Forces and Order.

Police, security and surveillance in North Africa

Coordinated by Mériam Cheikh⁴ and Audrey Pluta⁵

The police forces of the Arab regimes have been the mainstay of the dictatorships in place before and after the 2011 uprisings (Filiu, 2018). The main functions of the latter were and still are to “break down democratic opposition”, (Marzouki, 2009). They hold a very specific place in the region’s collective imagination. This imaginary is affected by the power of State repression, which tends to overshadow the plurality of law enforcement mechanisms. As a result, security has mainly been apprehended from the angle of political repression and from outside the security institution, by focusing on the repression’s clientele groups rather than its actors, that is the police. Political science has provided a body of knowledge that focuses mainly on the control and silencing of political dissent and the related restrictions of freedom, imprisonment, torture or disappearances (Khalili et Schwedler, 2010; Bellin, 2004). One of the last issues of *L'Année du Maghreb* focused on the prison experience in its political dimension (André et Slyomovics, 2019). However, this approach to security, through its effects (repression), leaves little room for distinction and differentiation between the existing range of institutions, mechanisms, and actors of coercion, which deserves to be understood in greater depth. For example, the devices deployed for maintaining daily order (urban control, protection of citizens and their property, crime, prison, traffic, etc.) remain largely unexplored in the literature.

This special issue aims to highlight sociological, anthropological and historical analyses of the various security systems: from the police institution to the more opaque surveillance mechanisms fostered by various institutionalised security professions (informers, militias, neighbourhood agents, etc.)⁶. In this sense, this volume positions itself in contrast to approaches, with little empirical support, in which an understanding of the security sector and its apparatuses is used to define differentiated forms of authoritarianism. Without sidestepping the repressive dimension that has returned with force in recent years (Josua et Edel, 2021), the articles of this publication will examine the practices of policing, from the physical security of people and their property to the control of populations, including maintaining social, moral, and racial orders of territories (urban, peripheral, border), digital surveillance, (ordinary) arbitrary brutality and everyday relations with citizens. In contrast to current approaches in favour of a decompartmentalization of the understanding of control practices outside the Global North, this dossier intends to adopt a de-exoticizing stance by insisting on the importance of a multi-situated but specific analysis of coercive institutions and state violence. Each of the four thematic axes constituting the volume seeks to study the ways in which the police apparatus contributes to maintaining and defining a political, moral or security order. Furthermore, the focus will be on current ways of controlling, monitoring, and repressing while examining the development and evolution of domestic security policies.

⁴ Anthropologist, Inalco-Cessma

⁵ Political scientist, IEP Aix-en-Provence-Mesopholis/Iremam

⁶ The journal is open to contributions on the Maghreb countries, Sudan and Egypt.

Security governance of otherness and minorities

Ensuring the durability of an order, both then and now, means ensuring the adherence to a specific social organisation and social stratification. Particular attention will be paid in this issue to analysis of the ordinary work of the police, closely focusing on the actors and revealing the threefold character of this institution: maintaining order, governing bodies and defending social order. While the police's mission is said to be to protect citizens, their work actually involves repressing populations affected by social disadvantage, precarious housing, lack of social welfare and uncertainties about the future, as well as classified as being deviant, undesirable and subversive of the social order.

The maintenance of public and social order entails guaranteeing a gendered and heteronormative order: namely the patriarchal order. Such order is assured by the daily work of the police, in particular by the vice squads, which consist of reaffirming the limits of proper public morality and containing the visibility of indecent disorders. This dimension of repression remains relatively unexplored, even when the reform of legal provisions for the criminalisation of gender-based violence has not led to a change in police practices, and the reception of the violent effects of the gendered order by police units remains suspicious to say the least. Examples include the treatment of harassment in Egypt (Boutros, 2018; Amar, 2011), or the treatment of sexual assault and violence by the police in Tunisia (Voorhoeve, 2014). The more recent repression, as in Tunisia, of gay, lesbian and transgender activists (Kréfa, 2019) is a strong indicator of how security policies participate in the global anti-gender crackdown marking heterosexuality and cisnormativity as the only visible and permitted standards. Here again, at the centre of the work of these moral polices is the categorisation, tracking and management of populations with diminished social value, which constitute the main "police prey" (Jobard, 2010) such as prostitutes and all those identified as "poor" and supernumeraries (Cheikh, 2020).

The protest movements of the twenty-first century have recently given rise to a literature on the relationship between police practices and social antagonisms, particularly in the field of sport (Ben Rjeb, 2021; Rommel, 2021; Sadiki et Saleh, 2020; Close, 2019; Bourkia, 2018; Tuastad, 2014; Amara, 2012). Although football was just after independence a domain monitored by the police and the army who ran the main clubs, which de facto legitimised them (Dorsey, 2014 ; Boum, 2013) while giving a nationalist identity to an institution inherited from the colonial military police (Sayigh, 2011 ; Blanchard et Glasman, 2012), the close bond eventually weakens and ends pitting the police against the increasingly criminalised supporters groups/clubs (the ultras). How, in this conflictual configuration, does the construction of the police as a common enemy contribute to the cohesion of the ultras' groups? Being the ordinary targets of repressive practices, ultras groups have developed a disposition to confrontation with police forces, likely to be activated outside stadiums, in Tahrir Square in January and February 2011 for example (Allal, 2014) or in Algeria in 2019 (Belkaïd, 2020). They may also be at the forefront of protests against police violence, as in Tunisia, where the death by drowning in early 2018 of a supporter chased by police officers gave rise to several protest movements and the creation of collectives bringing together activists, lawyers and supporters.

Last but not least, the police is also responsible for the control of movements, one of its primary prerogatives, which has been at the core of its mission since its origins (Blanc-Chaleard, Denys, et Morieux, 2001). In North Africa, mobility and the police have over the past three decades been inextricably linked to the gradual externalisation of the European Union's migration strategy. Circulation and population movements in the Mediterranean region, but also

within countries, raise questions about the modalities of security deployment in the context of the growing trend towards criminalising migrants since the 1990s. By classifying these social groups as undesirable and by using violence, the police handling of migration contributes to setting them up as a racial minority (Natter, 2021; Cassarini, 2020; Alioua, 2019; Richter, 2019; Bachelet, 2018; Detue, 2017). In the case of illegal migration, the logic of security can be seen in the way in which work is carried out to manage undocumented people, common law offenders, or in the identification procedures of anonymous corpses when dramas occur: shipwrecks for instance (Diallo, 2018). The work of the police is not limited to restricting crossings from one side of the other of the border between Europe and Africa. Inland, it also becomes, as it has been observed for European countries, a migrant police force whose actions are based on a daily work of filtering, dispersing and harassing (Le Courant *et al.*, 2019) that builds a specific relationship to space (Choplin et Redon, 2014). What are the tensions and the dividing lines between external agendas and the realities of police work in managing movements? How does the repression of migrants in the North African region by these police forces contribute to redefining, or not, of migratory routes and trajectories? How do the police perceive their territories of intervention?

Socio-history of security institutions and surveillance

Military, Police and security forces, domestic surveillance and intelligence systems have been central to the creation of states in the region. Their consolidation and successive restructuring have been necessary to maintain the power of the regimes in place. What is the historical background to the establishment and expansion of these different security apparatuses? We are thinking here about a historical background rooted in colonisation, which provides information on the persistent impact of the colonial origins of security activities. We refer also to a post-colonial historical backdrop, in which the security apparatuses have become more complex, particularly with the division of the union between military and internal police forces, which took on distinct forms in previous periods (Khalili et Schwedler, 2010). Among other things, the intention is to show the colonial legacies and filiations of the security apparatuses in the region, particularly regarding the continuities in the forms of repression of the colonial powers and those of the newly independent states. It should be remembered that the treatment of the so-called “dangerous classes” was at the basis of police institutions in Europe. They would refine it as they settled in the colonies where their mission would be to maintain the colonial order. Furthermore, this historical perspective serves to shed light on the legacy of the colonial police and the “indigenous” or vernacular police, such as the Goumiers in Morocco or the Spahis regiment in Algeria (Blanchard, Deluermoz, et Glasman, 2011). Contributions on the subject of pre-colonial police - in particular the *shurtas* with their multiple functions (maintaining order, managing crime, regulating market prices, maintaining prisons) - and on the subject of pre-reform and reformist Ottoman policing forms are also particularly welcome (Lévy-Aksu, 2018).

This diachronic perspective also seeks to gain a deeper understanding of the progressive bureaucratisation of these apparatuses and the modalities of this through the diffusion of the expertise. As a matter of fact, knowledge and skills in the security field also have their own particular history, derived from European models, imported or adapted according to needs: as in Morocco and Tunisia with the French-style bipartition between security police (“sûreté nationale”), rather civil, and the gendarmerie, rather military; or as in Egypt (Tollefson, 1999 quoted by Khalili et Schwedler, 2010) with the creation of a semi-militarised police force; or recently with the training of future Tunisian police officers in France, etc. This circulation of knowledge thus raises questions about the concrete modalities of training: where and how were

the staff of these security apparatuses trained and what continuities can be observed in the knowledge and techniques taught to state servants? It also questions the constitution (borrowing and adaptation of European codes) of legal systems that allowed criminality and immorality to be sanctioned (penal codes) and that reflected local understandings of the categories of crime and their evolution, as well as the regulation of the process of criminalisation, especially through procedural codes.

More recently, another historical aspect deserves to be reconsidered in the light of the latest developments, most notably on Transitional justice (Vairel, 2022; Gobe, 2016) that of the role of the security forces in human rights violations. In Morocco, the years of lead documented in the context of the Equity and Reconciliation Commission (Laouina, 2016; Vairel, 2004) or crimes such as those perpetrated in the Rif in 1958, still resonate in a continuing pattern of “unarchivable violence” with the recent confrontations during the Rif *hirak* (Rhani, 2021; Rhani, Nabalssi, et Benalioua, 2020). In Tunisia, the work of the Truth and Dignity Commission, and in particular the hearings of the victims, have lifted the veil on the brutality of a regime supported by security forces whose modes of action included the use of torture.

Restoring order and “democratising” the security apparatus: police forces in crisis (of legitimacy)

Without overlooking the continuities and forms of path dependencies at work in security institutions before and after 2011, this issue intends to study the different ways in which political crisis situations (Allal, 2012 ; Bennani-Chraïbi et Jekhllaly, 2012) affected the security forces in the North Africa. The crisis of legitimacy of security institutions that accompanied the 2011 uprisings raises questions about their role in the protest dynamic. Real safeguards of the contested regimes, the manner in which the agencies in charge of maintaining order (police, armies, militias) resorted to force have had consequences on the dynamics of protest. We have seen how, in Egypt, the collapse of the police force (El Chazli, 2018) or the intensification of repression in Tunisia before 14 January (Hmed, 2015) contributed to the amplification of mobilisations. The attack on police stations by protesters has, in both countries and more recently in Sudan, been part of a repertoire of contention that goes beyond and encompasses the events that led to downfall of regimes. How do these institutions and their members that guarantee the survival of a regime (re)act when it is challenged, threatened, when the “illusion of the monopoly shatters” (Monjardet, 1996) ? What place does confrontation with the forces of order have in militants’ repertoires of collective actions, and how are these repertoires (re)activated in fluid conjunctures?

Whether we think of the dismantling of weak security apparatuses as in Libya, but also of their reorganisation and the importation of models of “democratisation” for the police forces as in Tunisia (Pluta, 2020), the stability of the security apparatuses has been deeply affected by the Arab upheavals, as shown by the increasing size of the security forces in Egypt (Abdelrahman, 2017) or in Tunisia, where the number of agents has doubled since 2011. These reinforcements are, nevertheless, paralleled with an intensification of the rejection and criticism that these institutions trigger and the emergence of discourses and attempts to reform them (Sayigh, 2015; Kartas, 2014; Brumberg et Sallam, 2012). Thus, the Arab countries of Africa are not left untouched by the effects of the circulation of transnational expertise, of “good practices” presented as “universal” (Maillard de et Zagrodzki, 2017): community policing, “good governance”, security sector reform, etc. Beyond the promises of “democratisation” of security apparatuses made by international organisations, it would be necessary to question the processes of appropriation and translation of these forms of expertise.

These moments of legitimacy crises also involve external parties to the security institution: civic coalitions against police violence, associations, rallies of victims' families, etc. The desire for civilian control over the police is not just a chimera of human rights activists who are easily accused of having facilitated the deterioration of relations between the security forces and the citizens and of having contributed to the delegitimization of the former. Analyses highlighting the possible recomposition of the repertoires of action of these civilian and popular mobilisations are welcome. The judicialization of police-citizen conflicts, particularly by community groups, indicates major changes in the ways in which the accountability of law enforcement agencies and the impunity of officers are debated.

The crises of legitimacy raise another question, that of the logics behind the professional and training activities, as well as their content and efficiency. The analysis of the careers will first of all make it possible to consider the constitution of a professional culture as well as the forms of socialisation (essentially masculine) that emerge during the period of formation, then within the institutions. Besides, it will enrich our knowledge on the production of gender identities within organisations (Connell, 2005), a topic which has not been sufficiently developed with regard to the region. The evolution of the police profession does not elude the mainstreaming of a gender perspective, reflected in particular in the policies of feminisation toward the security forces: whether real or just a targeted communication strategy aimed at euphemising police violence, how is this feminisation welcomed from within and does it contribute to rethinking the profession?

Political crises and transitions also tend to modify the socio-institutional arrangements of the security apparatus, in which the tight political control of the security forces by the ruling authorities used to be hegemonic. Following the example of Egypt and Tunisia after 2011, demonstrations and sit-ins by police officers, while allowing them to distance themselves from the fallen regimes, serve to defend their own group interests. Working conditions, relationships with the political authorities and the hierarchy, and the salaries of police officers become issues of struggle and conflict that are brought into the public debate. Beyond the strictly material aspect, these elements call into question the socio-demographic changes in the composition of the members of the police profession.

Among the working classes, the relationship with the police is ambiguous: feared and hated for its violence, it also constitutes a desirable professional horizon for young people seeking social mobility (Catusse et Lamoum, 2021). On the other hand, due to low salaries and career advancement blockages, more and more officers (sometimes retired) are tempted to move into the private sector, a sector that is expanding in a global context of economic privatisation of public services. What are the challenges posed by the privatisation of security missions, and what competition is at work with public security institutions? What does it tell us about the current state of the police?

Journalists, researchers and police officers: representations and perceptions of security forces and devices.

Rather than rejecting the discourses produced by security institutions, this section aims to take seriously what they say and how they say it. Agencies in charge of policing and security are keen to communicate about their actions in an attempt to undo the stigma of the "bad reputation of security institutions" (Geisser, 2015). This is particularly the case for the police department, in the front line with the population they have decided to address. During the 1990s, there was a growing investment in the means of communication with the public (sensational

press dedicated to crime – tried and tested in colonial times –, police chronicles, etc.), thus creating an image of a civic-oriented police force serving the public and guaranteeing its individual freedoms. While providing an insight into the way in which the institution wishes to conceive itself, this media presence is part of wider practices that we consider to be cultural.

In fact, the police institution is no stranger to the creative field. How is security work seen in cinema, music, humour (jokes, caricatures), rumour, literature, and so on? Whether in literary production and the emergence (revival) of crime fiction (Ghosn et Tadié, 2021; Sagaster, Strohmeier, et Guth, 2016) or in film production, the representations and perceptions of these national police forces have shown the mixed relationship between the population and the security forces. They have, for example, highlighted the evolution of ways of showing the police on screen between the post-independence nationalist period and the post-revolutionary period marked by the deterioration of relations between the public and the forces of order (Mostafa, 2018). The long-standing use of political humour, in which the security apparatus and its leaders are mocked (Khachab, 2016 ; Fakhfah et Tlili, 2013; Ibrahim, 1995) is part of these perceptions. These perceptions are also indicative of the way in which the security forces are perceived. They are also indicative of internal metamorphoses. In a move towards self-politicisation, police chiefs and other police officers, who take up writing fiction in Arabic and especially crime fiction, provide a glimpse into characters in uniform far more complex than the social imaginary would have us assume (Smolin, 2013).

The police voice themselves through their own communication channels, in the local and national press and now on social media, where they report on their actions - often in line with a “politics of number” agenda -, counteract the multiplicity of viewpoints (political, theoretical, critical) and respond to the criticisms levelled at them. The study of policing therefore requires an analysis of police and security rhetoric. Some police forces, such as in Morocco and Tunisia, have set up press organs where carefully selected information is disseminated. In Algeria, many press executives, editorialists and journalists are officers with undisclosed identities who do not fail to echo the official discourse that places the fight against terrorism as a national priority (Hachemaoui, 2016). These media practices aim to ensure the coherence of an institution marked by secrecy, and to showcase the police profession by defining the contours of a high-performance profession in the use of violence, while at the same time appearing to be the cornerstone of peaceful social relations. In Tunisia, the post-2011 period saw the emergence of the function of the spokesperson for the Ministry of the Interior, the narratives of which are sometimes in contradiction with the trade unions, who often play the role of privileged informants for journalists. The professionalization of public discourse by members of police institutions is an important observation point for analyzing the organization of the profession, the internal hierarchy of the police Corps and how it is challenged, and the position occupied by the institution between the public and the regime.

The above-mentioned opacity and repressive role - which is not to be denied here - reflects the problem of data production faced by researchers. It makes it difficult to conduct studies, and to access data and actors (Aldrin *et al.*, 2022). Insofar as the obstacles experienced by researchers in their fieldworks have to do with the security institution’s will to control, this thematic also intends to focus more specifically on the methodological aspects of research on the subject of “security”: how does one work on such subjects? What are the limits but also the empirical possibilities and the effects on scholarly output? In a context where the academic world, and in particular the social sciences, are under attack from public authorities in several countries of the world, where researchers’ activities have increasingly come under scrutiny and

have placed them in a situation of danger, how is the production of knowledge evolving? What are the experiences shared with other professions such as journalists?

Alongside the experiences of surveillance by local and foreign researchers, this line of enquiry also aims to examine scholarly production from within. While external production is increasingly in danger, emic knowledge should not be neglected. Proposals could focus on the production of criminologists, whether police officers or others – who borrow from the social sciences or, in some cases, embrace social science research paths – and reflect on the use and vernacularisation of crime categories by law enforcement practitioners. For example, in Tunisia, the post-2011 period has seen an increase in the number of books, generally on the fight against terrorism, written by former police or gendarmerie officers. This expertise claimed by security professionals on social and public issues is not insignificant, and is part of a process of securitisation (with their ensuing practices) of social phenomena, i.e. their elevation as a matter of concern for security (Balzacq, 2018). What strategies and networks are mobilised by these police officers in order to assert their knowledge and techniques?

Schedule of publication

- 350-to-500-words abstracts in French or English, including bibliographical references and a short biography must be sent no later than September 1st 2022 [on this link](#)
- The coordinators will provide an answer by September 15th 2022, and full articles, written by following the journal's publishing norms, must be sent before March 1st 2022. Editorial recommendations to authors can be found at this link: <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/259>
- Reviewers' assessments will be forward to authors in May 2023.
- This special issue of *L'Année du Maghreb* is scheduled for December 2023

Bibliographie/Bibliography

ABDELRAHMAN Maha, 2017, « Policing neoliberalism in Egypt: the continuing rise of the 'securocratic' state », *Third World Quarterly*, vol. 38, n° 1, p. 185-202.

ALDRIN Philippe *et al.* (dirs.), 2022, *L'enquête en danger: Vers un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales*, Armand Colin.

ALIOUA Mehdi, 2019, « La confluence migratoire au Maroc en question », *Afrique(s) en mouvement*, n° 1, p. 10-18.

ALLAL Amin, 2012, « Trajectoires « révolutionnaires » en Tunisie. Processus de radicalisations politiques 2007-2011 », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5, p. 821-841.

AMAR Paul, 2011, « Turning the gendered politics of the security state inside out? Charging the police with sexual harassment in Egypt », *International Feminist Journal of Politics*, vol. 13, n° 3, p. 299-328.

ANDRE Marc et SLYOMOVICS Susan, 2019, « L'inévitable prison », *L'Année du Maghreb*, n° 20, p. 9-31.

BACHELET Sébastien, 2018, « "Fighting against Clandestine Migration": Sub-Saharan Migrants' Political Agency and Uncertainty in Morocco », *PoLAR: Political and Legal Anthropology Review*, vol. 41, n° 2, p. 201-215.

BELLIN Eva, 2004, « The robustness of Authoritarianism in the Middle East : Exceptionalism in Comparative

- Perspective », *Comparative Politics*, vol. 36, n° 2, p. 139-157.
- BENNANI-CHRAÏBI Mounia et JEGHLLALY Mohamed, 2012, « La dynamique protestataire du Mouvement du 20 février à Casablanca », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5, p. 867-894.
- BLANC-CHALEARD *et al.*, 2001, *Police et migrants: France 1667-1939*, Presses universitaires de Rennes.
- BLANCHARD Emmanuel *et al.*, 2011, « La professionnalisation policière en situation coloniale : détour conceptuel et explorations historiographiques », *Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies*, vol. 15, n° 2, p. 33-53.
- BLANCHARD Emmanuel et GLASMAN Joël, 2012, « Introduction générale : Le maintien de l'ordre dans l'Empire français : une historiographie émergente », in Bat J.P *et al.* (dirs.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique, Madagascar, XIXe-XXe siècles*, Presses Universitaires de Rennes, p. 11-41. Adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00758771> [Consulté le : 22 juillet 2021].
- BOUM Aomar, 2013, « Shoot-outs for the nation: football and politics in post-colonial Moroccan–Algerian Relations », *Soccer & Society*, vol. 14, n° 4, p. 548-564.
- BOUTROS Magda, 2018, « A Multidimensional View of Legal Cynicism: Perceptions of the Police Among Anti-harassment Teams in Egypt », *Law & Society Review*, vol. 52, n° 2, p. 368-400.
- BRUMBERG Daniel et SALLAM Hesham, 2012, *The Politics of Security Sector Reform in Egypt*, US Institute of Peace. Adresse : <http://www.jstor.org/stable/resrep12426> [Consulté le : 22 juillet 2021].
- CASSARINI Camille, 2020, « L'immigration subsaharienne en Tunisie : de la reconnaissance d'un fait social à la création d'un enjeu gestionnaire », *Migrations Societe*, vol. 179, n° 1, p. 43-57.
- CATUSSE Myriam et LAMLOUM Olfa, 2021, *Jeunes et violences institutionnelles. Enquête dix ans après la révolution tunisienne.*, Arabesque. Adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03083507> [Consulté le : 1 septembre 2021].
- CHEIKH Mériam, 2020, *Les filles qui sortent: Jeunesse, sexualité et prostitution au Maroc*, Bruxelles, Editions de l'Université.
- CHOPLIN Armelle et REDON Marie, 2014, « Espaces de l'ordre, l'ordre en place. Spatialités et pratiques des polices », *EchoGéo*, n° 28. Adresse : <https://journals.openedition.org/echogeo/13874> [Consulté le : 21 mars 2022].
- CLOSE Ronnie, 2019, *Cairo's Ultras: Resistance and Revolution in Egypt's Football Culture*, The American University in Cairo Press.
- CONNELL Raewyn, 2005, *Masculinities*, Cambridge : Polity Press, 2005.
- DETUE Frédéric, 2017, « Ceuta, dernière frontière », *e-Migrinter*, n° 16. Adresse : <http://journals.openedition.org/e-migrinter/933> [Consulté le : 23 juillet 2021].
- DIALLO Alimou, 2018, « Politique de l'inanimé : un dispositif informel d'identification des « corps sans vie et sans papiers » au Maroc », *Politique africaine*, vol. n° 152, n° 4, p. 141-163.
- DORSEY James M., 2014, « Rooted in History: Politics, Identity, and Ultras in North African Soccer », in Chuka ONWUMECHILI et Gerard AKINDES (dirs.), *Identity and Nation in African Football: Fans, Community, and Clubs*, London, Palgrave Macmillan UK, Global Culture and Sport, p. 50-66. Adresse : https://doi.org/10.1057/9781137355812_4 [Consulté le : 22 juillet 2021].
- FAKHFAH Souheil et TLILI Rachida, 2013, « La caricature à l'épreuve du « printemps arabe » », *Sociétés & Représentations*, vol. 36, n° 2, p. 143-165.
- FILIU Jean-Pierre, 2018, « Les polices politiques face au défi de la contestation arabe », in Bertrand BADIE et Dominique VIDAL (dirs.), *Qui gouverne le monde?*, Paris, La Découverte, p. 299-307. Adresse :

- <https://www.cairn.info/qui-gouverne-le-monde--9782348040696-page-299.htm> [Consulté le : 21 juillet 2021].
- GEISSER Vincent, 2015, « « Faire corps, faire peuple » L'armée libanaise : un leader d'opinion ? », *Dynamiques Internationales*, n° 11, p. 1-27.
- GHOSN Katia et TADIE Benoît (dirs.), 2021, *Le récit criminel arabe*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag.
- GOBE Éric (dir.), 2016, *Des justices en transition dans le monde arabe ? : Contributions à une réflexion sur les rapports entre justice et politique*, Maroc, Centre Jacques Berque. Adresse : <http://books.openedition.org/cjb/753> [Consulté le : 12 janvier 2022].
- IBRAHIM Amr Helmy, 1995, « La nokta égyptienne ou l'absolu de la souveraineté », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol. 77, n° 1, p. 199-212.
- JOBARD Fabien, 2010, « Le gibier de police immuable ou changeant ? », *Archives de politique criminelle*, vol. 32, n° 1, p. 93-105.
- JOSUA Maria et EDEL Mirjam, 2021, « The Arab uprisings and the return of repression », *Mediterranean Politics*, vol. 26, n° 5, p. 586-611.
- KARTAS Moncef, 2014, « Foreign Aid and Security Sector Reform in Tunisia: Resistance and Autonomy of the Security Forces », *Mediterranean Politics*, vol. 19, n° 3, p. 373-391.
- KHACHAB Chihab El, 2016, « Living in darkness: Internet humour and the politics of Egypt's electricity infrastructure », *Anthropology Today*, vol. 32, n° 4, p. 21-24.
- KHALILI Laleh et SCHWEDLER Jillian (dirs.), 2010, *Policing and Prisons in the Middle East: Formations of Coercion*, 1st edition. London, Hurst.
- KREFA Abir, 2019, « Le mouvement LGBT tunisien : un effet de la révolution ? », *Ethnologie française*, vol. Vol. 49, n° 2, p. 243-260.
- LAOUINA Marouane, 2016, « L'Instance Équité et Réconciliation : Une justice transitionnelle sans transition ? », *Des justices en transition dans le monde arabe ? : Contributions à une réflexion sur les rapports entre justice et politique*, Rabat, p. 247-262.
- LE COURANT Stefan *et al.*, 2019, « Introduction. La police des migrants: Filtrer, disperser, harceler », *La police des migrants: Filtrer, disperser, harceler.*. Adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02110952> [Consulté le : 23 juillet 2021].
- LEVY-AKSU Noémie, 2018, « La naissance de la police ottomane », in Leyla DAKHLI (dir.), *Le Moyen-Orient. Fin XIXe-XXe siècle*, Paris, Points, p. 145-167.
- MAILLARD DE Jacques et ZAGRODZKI Mathieu, 2017, « Styles de police et légitimité policière. La question des contrôles », *Droit et société*, vol. 97, n° 3, p. 485-501.
- MARZOUKI Moncef et GEISSER Vincent, 2009, *Dictateurs en sursis: une voie démocratique pour le monde arabe*, Editions de l'Atelier.
- MONJARDET Dominique, 1996, *Ce que fait la police*, Paris, La Découverte.
- MOSTAFA Dalia Said, 2018, « Shifting narratives of the police in Egyptian cinema before and after the January 2011 revolution », *Contemporary Levant*, vol. 3, n° 2, p. 137-152.
- NATTER Katharina, 2021, « Tunisia's migration politics throughout the 2011 revolution: revisiting the democratisation–migrant rights nexus », *Third World Quarterly*, vol. 0, n° 0, p. 1-19.
- PLUTA Audrey, 2020, « Pas de révolution pour la police ? Syndicats et organisations internationales autour de la « Réforme du secteur de la sécurité » en Tunisie après 2011 », *Lien social et Politiques*, n° 84, p.

122-141.

- RHANI Zakaria, 2021, « L'inarchivable violence: Témoignages des femmes victimes des "Années de plomb" », *Hespéris-Tamuda*, vol. LVI, n° 1, p. 105-132.
- RHANI Zakaria *et al.*, 2020, « 'The Rif again!' popular uprisings and resurgent violence in post-transitional Morocco », *The Journal of North African Studies*, vol. 0, n° 0, p. 1-36.
- RICHTER Line, 2019, « Doing bizness: Migrant smuggling and everyday life in the Maghreb », *Focaal*, vol. 2019, n° 85, p. 26-36.
- ROMMEL Carl, 2021, *Egypt's Football Revolution: Emotion, Masculinity, and Uneasy Politics*, University of Texas Press.
- SAGASTER Börte *et al.* (dirs.), 2016, *Crime fiction in and around the Eastern Mediterranean*, Harrassowitz Verlag, Wiesbaden.
- SAYIGH Yezid, 2011, « Agencies of Coercion: Armies and Internal Security Forces », *International Journal of Middle East Studies*, vol. 43, n° 3, p. 403-405.
- SAYIGH Yezid, 2015, « Missed Opportunity: The Politics of Police Reform in Egypt and Tunisia », *Carnegie Middle East Center*. Adresse : <https://carnegie-mec.org/2015/03/17/missed-opportunity-politics-of-police-reform-in-egypt-and-tunisia-pub-59391> [Consulté le : 12 janvier 2022].
- SMOLIN Jonathan, 2013, *Moroccan Noir: Police, Crime, and Politics in Popular Culture*, Indiana, Indiana University Press.
- TOLLEFSON Harold, 1999, *Policing Islam: The British Occupation of Egypt and the Anglo-Egyptian Struggle Over Control of the Police, 1882-1914*, Greenwood Publishing Group.
- TUASTAD Dag, 2014, « From football riot to revolution. The political role of football in the Arab world », *Soccer & Society*, vol. 15, n° 3, p. 376-388.
- VAIREL Frédéric, 2004, « Le Maroc des années de plomb: équité et réconciliation ? », *Politique africaine*, vol. 96, n° 4, p. 181-195.
- VAIREL Frédéric, 2022, « Violences du passé, politique(s) au présent ? », *L'Année du Maghreb*, n° 26, p. 23-37.
- VOORHOEVE Maaïke, 2014, « Informal Transactions with the Police: The Case of Tunisian "Sex Crimes" », *Middle East Law and Governance*, vol. 6, n° 2, p. 70-92.